



POUR DÉCISION

HUITIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Composition et ordre du jour des organes permanents et des réunions

Table des matières

	<i>Page</i>
Réunion OIT/OMS sur la révision du Guide médical international de bord (Genève, 25-26 juillet 2007)	1
Colloque sur les aspects sociaux et relatifs au travail des systèmes mondiaux de production: éléments intéressant les entreprises (Genève, 17-19 octobre 2007).....	2
Forum de l'OIT sur le travail décent au service d'une mondialisation équitable (Lisbonne, 31 octobre - 2 novembre 2007)	2
30 ^e anniversaire de la Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale (Genève, 15-16 novembre 2007).....	7
Réunion tripartite d'experts des statistiques du travail (Genève, 3-6 décembre 2007).....	8

Réunion OIT/OMS sur la révision du Guide médical international de bord (Genève, 25-26 juillet 2007)

1. A sa 258^e session (novembre 1993), le Conseil d'administration a pris note du rapport de la septième session du Comité mixte OIT/OMS sur la santé des gens de mer, en particulier de sa conclusion selon laquelle le *Guide médical international de bord* (deuxième édition) devrait être révisé par un comité comprenant des médecins de la marine et des représentants des armateurs et des gens de mer (Genève, mai 1993)¹. A sa 298^e session (mars 2007), le Conseil d'administration a pris note d'un rapport oral sur la révision en cours par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) du *Guide médical international de bord*². Comme suite à ces décisions, il est maintenant proposé de tenir en juillet 2007 une réunion OIT/OMS de deux jours civils qui sera organisée conjointement par le Bureau international du Travail et par le secrétariat de l'OMS. Cette réunion ne devrait pas avoir d'incidence budgétaire supplémentaire.

Composition

2. Il est proposé que trois experts médicaux compétents (docteurs de la marine) nommés par l'OMS et trois représentants nommés par les groupes des armateurs et des gens de mer de la Commission paritaire maritime participent à la réunion.
3. *Le bureau du Conseil d'administration recommande au Conseil d'administration d'approuver la formule de composition ci-dessus.*

Ordre du jour

4. L'objectif de la réunion serait d'examiner le projet de troisième édition du *Guide médical international de bord* afin d'en approuver la production par l'OMS en tant que publication conjointe OMS/OMI/BIT dans les meilleurs délais avant novembre 2007. Les résultats de la réunion seraient communiqués à la 300^e session (novembre 2007) du Conseil d'administration.
5. *Le bureau du Conseil d'administration recommande au Conseil d'administration d'approuver l'ordre du jour ci-dessus.*

Invitation d'une organisation intergouvernementale

6. Le Directeur général a l'intention d'inviter l'Organisation maritime internationale (OMI) à être représentée à la réunion en tant qu'observatrice.

¹ Voir document GB.258/205, paragr. 60. Voir aussi document GB.258/9/11, paragr. 25, et document GB.258/STM/3/4, paragr. 5 *g*) et 6 *b*) iii), et le rapport en annexe de la septième session du Comité mixte OIT/OMS sur la santé des gens de mer (mai 1993), paragr. 22 et 23.

² Voir document GB.298/12 (mars 2007), paragr. 103 à 107.

Colloque sur les aspects sociaux et relatifs au travail des systèmes mondiaux de production: éléments intéressant les entreprises (Genève, 17-19 octobre 2007)

Composition

7. A sa 298^e session (mars 2007), le Conseil d'administration a approuvé la composition du colloque³, auquel participeront les représentants de 30 organisations d'employeurs désignés après consultation du groupe des employeurs du Conseil d'administration et provenant de pays industrialisés ou en développement d'Afrique, des Amériques, d'Asie et du Pacifique, d'Europe et des Etats arabes. Les entreprises souhaitant assister au colloque seront invitées à y participer, à leurs frais, en qualité d'observatrices.

Ordre du jour

8. Le Directeur général propose l'ordre du jour suivant:
- Systèmes mondiaux de production: tendances, perspectives et possibilités économiques pour contribuer au développement économique et social
 - Règles du jeu: réglementation des systèmes mondiaux de production
 - Normes sociales et du travail dans la chaîne d'approvisionnement
 - Rôle des associations d'entreprises.
9. Le colloque a pour objectif d'aider les organisations d'employeurs à améliorer le cadre d'action afin que les systèmes mondiaux de production donnent à chacun la possibilité d'en bénéficier, d'où un progrès dans le sens de l'objectif mondial du travail décent pour les hommes et les femmes partout dans le monde.
10. *Le bureau du Conseil d'administration recommande au Conseil d'administration d'approuver l'ordre du jour ci-dessus.*

Forum de l'OIT sur le travail décent au service d'une mondialisation équitable (Lisbonne, 31 octobre - 2 novembre 2007)

11. Le rapport de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation a proposé entre autres de mettre en place un forum sur la mondialisation qui pourrait être «un lieu d'échange entre, d'une part, les organismes du système multilatéral, notamment l'ONU et ses institutions spécialisées et, d'autre part, d'autres organisations, groupes ou individus intéressés par la dimension sociale de la mondialisation»⁴. Cette idée a été débattue à la 92^e session (juin 2004) de la Conférence internationale du Travail, puis par le

³ Document GB.298/17.

⁴ *Une mondialisation juste: créer des opportunités pour tous*, Rapport de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation, paragr. 620 (Genève, BIT, 2004).

Groupe de travail sur la dimension sociale de la mondialisation, qui a examiné en novembre 2004 plusieurs possibilités de suivi par le BIT du rapport de la commission. L'idée ayant été examinée et développée à des réunions ultérieures du groupe de travail, il a été décidé à la 295^e session (mars 2006) du Conseil d'administration de préparer, en pleine consultation avec le Bureau, un forum destiné à poursuivre la discussion constructive sur une mondialisation équitable dans des conditions de travail décent, et à contribuer à l'action de l'OIT à cet égard. Des consultations ultérieures ont abouti à un consensus sur l'intitulé du forum: Forum de l'OIT sur le travail décent au service d'une mondialisation équitable.

12. A la 298^e session (mars 2007) du Conseil d'administration, un rapport sur l'état des préparatifs du forum a été examiné par le Groupe de travail sur la dimension sociale de la mondialisation⁵. Ce rapport portait sur les discussions tenues avec le ministre du Travail et de la Solidarité sociale du Portugal et sur l'accord obtenu à propos de la proposition du Portugal d'accueillir le forum de l'OIT susmentionné pendant la présidence portugaise de l'Union européenne, au second semestre de 2007. Il a ensuite été décidé que la date et le lieu les plus appropriés pour organiser cette manifestation seraient les 1^{er} et 2 novembre 2007 à Lisbonne, ce qui faciliterait la participation au forum de la plupart des membres du Conseil d'administration. A la suite d'autres consultations, un accord a été obtenu sur le fait que, afin d'accroître le temps disponible pour les discussions, la session d'ouverture du forum devrait se tenir le 31 octobre 2007 en fin d'après-midi. Le forum serait cofinancé par l'OIT et le gouvernement du Portugal.

Composition

13. Le Directeur général propose d'inviter au forum les membres titulaires du Conseil d'administration, ou leurs adjoints qui assisteront à la 300^e session (novembre 2007) du Conseil. Il propose aussi d'inviter au forum dix représentants supplémentaires des employeurs et des travailleurs, qui seront nommés par leurs groupes respectifs.
14. *Le bureau du Conseil d'administration recommande au Conseil d'administration d'approuver la formule de composition ci-dessus.*

Ordre du jour

15. Le Directeur général propose d'examiner six questions au cours de réunions simultanées. Les sujets des réunions seraient les suivants:
- Employabilité: éducation, formation qualifiante et technologie
 - Améliorer le travail et le fonctionnement des entreprises dans l'économie informelle
 - Flux intra et internationaux de migrants à la recherche d'un travail
 - Des politiques de protection sociale pour la cohésion sociale et le développement économique
 - Cohérence des politiques des organisations internationales
 - Des possibilités de travail décent pour les jeunes, hommes ou femmes: lutter contre la discrimination et les facteurs défavorisants.

⁵ Document GB.298/WP/SDG/3.

16. *Le bureau du Conseil d'administration recommande au Conseil d'administration d'approuver l'ordre du jour ci-dessus.*

Invitation d'organisations intergouvernementales

17. Le Directeur général a l'intention d'inviter environ 25 représentants d'organisations intergouvernementales à participer au forum en tant qu'observateurs. Les organisations qu'il est envisagé d'inviter sont entre autres les suivantes:

- Banque africaine de développement;
- Banque asiatique de développement;
- Banque interaméricaine de développement (BID);
- Banque mondiale;
- Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO);
- Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP);
- Commission économique pour l'Afrique (CEA);
- Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC);
- Commission économique pour l'Europe (CEE);
- Commission européenne;
- Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED);
- Conseil de l'Europe;
- Fonds international de développement agricole (FIDA);
- Fonds monétaire international (FMI);
- Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH);
- Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR);
- Nations Unies;
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE);
- Organisation des Etats américains (OEA);
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO);
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO);
- Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI);
- Organisation mondiale de la santé (OMS);

-
- Organisation mondiale du commerce (OMC);
 - Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE);
 - Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD);
 - Union africaine;
 - Union interparlementaire (UIP).

Invitation d'organisations non gouvernementales internationales

18. Le Directeur général propose d'inviter au forum en tant qu'observateurs de 80 à 90 représentants d'organisations non gouvernementales internationales, y compris des parlementaires et des autorités locales. Il est envisagé d'inviter entre autres les organisations suivantes:

- Alliance internationale des femmes;
- Alliance mondiale pour la participation des citoyens (CIVICUS);
- Amnesty International;
- Assemblée mondiale de la jeunesse (AMJ);
- Association internationale de développement et d'action communautaires;
- Cités et gouvernements locaux unis (fusion de la Fédération mondiale des cités unies (FMCU) et de l'Union internationale des autorités locales (UIAL));
- Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies (CONGO);
- Conseil international de l'action sociale (CIAS);
- Conseil international des agences bénévoles;
- Conseil international des femmes;
- Conseil international pour les initiatives écologiques locales;
- Conseil œcuménique des églises;
- Consumers International;
- Coopération internationale pour le développement et la solidarité (CIDSE);
- Dotation Carnegie pour la paix internationale;
- Ethical Trading Initiative;
- Fair Labour Association;
- Fondation Ashoka;

- Fondation Dag Hammarskjold;
- Fondation Fairtrade;
- Human Rights Watch;
- Initiative d'éthique commerciale;
- Initiative mondiale sur les rapports de performance;
- International Centre for Trade and Development;
- International Youth Foundation;
- Islamic Aid;
- Les femmes et l'emploi dans le secteur informel: Mondialisation et organisation (Réseau WIEGO);
- Mouvement pour le développement mondial;
- OXFAM International;
- Réseau international des Amis de la Terre;
- Social Watch;
- Société anti-esclavagiste pour la protection des droits de l'homme;
- Solidar;
- Tebtebba – Indigenous Peoples' International Centre for Policy Research and Education;
- Third World Network;
- Transparency International;
- World Council for Sustainable Business;
- World Forum of Civil Society Networks (UBUNTU);
- Youth Business International.

19. *Le bureau du Conseil d'administration recommande que le Directeur général soit autorisé à inviter des organisations non gouvernementales internationales à être représentées à la réunion en tant qu'observatrices, et qu'il continue de consulter le bureau pour choisir ces organisations.*

30^e anniversaire de la Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale

(Genève, 15-16 novembre 2007)

20. A la 292^e session (mars 2005), la Sous-commission sur les entreprises multinationales a recommandé au Conseil d'administration «d'inclure dans ses propositions concernant l'utilisation de la réserve pour les réunions techniques en 2006-07 l'organisation d'un forum sur la responsabilité sociale des entreprises à l'occasion du 30^e anniversaire de la Déclaration sur les EMN pour présenter la Déclaration sur les EMN comme une référence essentielle dans le débat sur la responsabilité sociale des entreprises». A sa 295^e session (mars 2006), le Conseil d'administration a approuvé une provision pour un forum qui, afin de réduire les coûts, serait organisé à Genève immédiatement avant ou immédiatement après la 300^e session (novembre 2007) du Conseil d'administration ⁶.

Composition

21. Le Directeur général propose que les membres de la Sous-commission sur les entreprises multinationales du Conseil d'administration assistent à la réunion. Plusieurs entreprises multinationales de premier plan seraient invitées à s'exprimer par le biais de leurs cadres supérieurs et de représentants des travailleurs. En outre de ces participants, environ 100 autres entreprises multinationales seraient invitées à participer à leurs frais. Les entreprises seraient choisies en consultation étroite avec les mandants de l'OIT, en particulier le bureau de la Sous-commission sur les entreprises multinationales.

22. Le bureau du Conseil d'administration recommande au Conseil d'administration d'approuver la formule de composition ci-dessus.

Ordre du jour

23. Le Directeur général propose l'ordre du jour suivant pour la réunion:

- Partager et échanger des «pratiques effectives» qui montrent comment les principes de la Déclaration sur les entreprises multinationales sont mis en œuvre à l'échelle de l'entreprise
- Faire mieux connaître la Déclaration et promouvoir sa meilleure utilisation dans le monde des affaires
- Déterminer ce que les entreprises attendent de l'OIT pour les aider à améliorer les conditions de travail.

24. Le bureau du Conseil d'administration recommande au Conseil d'administration d'approuver l'ordre du jour ci-dessus.

⁶ Document GB.295/PFA/3.

Invitation d'organisations intergouvernementales

25. Le Directeur général a l'intention d'inviter les organisations intergouvernementales suivantes à être représentées à la réunion en tant qu'observatrices:

- Bureau du Pacte mondial;
- Commission européenne;
- Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED);
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Invitation d'organisations non gouvernementales internationales

26. Le Directeur général propose d'inviter les organisations non gouvernementales internationales suivantes à être représentées à la réunion en tant qu'observatrices:

- Initiative d'éthique commerciale;
- Social Accountability International.

27. *Le bureau du Conseil d'administration recommande que le Directeur général soit autorisé à inviter les organisations non gouvernementales internationales susmentionnées à être représentées à la réunion en tant qu'observatrices.*

Réunion tripartite d'experts des statistiques du travail (Genève, 3-6 décembre 2007)

28. A sa 298^e session (mars 2007), le Conseil d'administration a approuvé la formule de composition proposée⁷ et décidé qu'assisteraient à la réunion 16 experts désignés après consultation des gouvernements, huit après consultation du groupe des employeurs et huit après consultation du groupe des travailleurs du Conseil d'administration. Les experts désignés devraient avoir une connaissance suffisante des questions à l'ordre du jour.

29. Pour obtenir les désignations gouvernementales, le Directeur général envisage de consulter les gouvernements des pays suivants: Autriche, Barbade, Botswana, Canada, Chine, Colombie, République de Corée, Etats-Unis, France, Ghana, Jordanie, Royaume-Uni, Fédération de Russie, Suède, Tunisie et Uruguay.

Invitation d'organisations intergouvernementales

30. En outre de l'invitation des organisations intergouvernementales dont le Conseil d'administration a été informé en mars 2007⁷, le Directeur général envisage aussi d'inviter les organisations intergouvernementales suivantes à être représentées à la réunion en tant qu'observatrices:

- Banque interaméricaine de développement;

⁷ Document GB.298/17.

-
- Centre interaméricain de recherche et de documentation sur la formation professionnelle (CINTERFOR);
 - Communauté andine;
 - Communauté de développement de l’Afrique australe (CDAA);
 - Communauté économique des Etats d’Afrique de l’Ouest (CEDEAO);
 - Marché commun du Sud (MERCOSUR);
 - Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO);
 - Organisation mondiale de la santé (OMS);
 - Organisation mondiale du commerce (OMC);
 - Union internationale des télécommunications (UIT).

Genève, le 7 mai 2007.

Points appelant une décision: paragraphe 3; paragraphe 19;
 paragraphe 5; paragraphe 22;
 paragraphe 10; paragraphe 24;
 paragraphe 14; paragraphe 27.
 paragraphe 16;